

ADOPTION INTERNATIONALE

Tableau synoptique des conditions requises pour les 9 premiers pays d'origine

PAYS D'ORIGINE	PROFIL DES ENFANTS GENERALEMENT PROPOSES	AGE REQUIS	OBLIGATION DE MARIAGE	PERSONNE SEULE ACCEPTEE OU NON	OBLIGATION DE CERTIFICAT D'INFERTILITE	PRESENCE D'ENFANT(S) AU FOYER	DEPLACEMENT DANS LE PAYS D'ORIGINE ET DUREE DU SEJOUR	RAPPORTS DE SUIVI	EXIGENCES RELATIVES AUX INTERMEDIAIRES
HAITI	Enfants âgés de moins de 16 ans (Particulièrement filles entre 1 et 5 ans)	Un des deux conjoints doit avoir au moins 35 ans Une différence d'âge d'au moins 19 ans	Oui (justifier de 10 ans de mariage)	Oui (avoir au moins 35 ans)	Non	l'adoption n'est permise qu'en l'absence de descendants légitimes ou naturels (Sauf dérogation présidentielle)	Déplacement en Haïti conseillé une fois le passeport de l'enfant établi par les autorités haïtiennes et après accord à la délivrance du visa pour l'enfant	Non	Non Adoption individuelle possible
ETHIOPIE	Tous les enfants d'au moins 3 mois	Avoir la majorité	Oui (l'un des deux époux doit être majeur)	Oui (les personnes de sexe féminin)	Non	Les adoptants peuvent avoir ou pas un ou des enfant(s) légitime(s) ou adopté(s)	La présence des adoptants n'est pas nécessaire lors du jugement en Ethiopie	Oui suivi périodique de l'enfant	Oui (dossier impérativement présenté par un OAA)
RUSSIE	. Enfants majoritairement âgés de 1 à 7 ans . Plus de 10 ans : consentement obligatoire de l'enfant	Avoir la majorité	Oui (l'adoption par des concubins n'est pas autorisée)	Oui (les personnes de sexe féminin)	Non	Les adoptants peuvent avoir ou pas un ou des enfant(s) légitime(s) ou adopté(s)	Déplacement d'un des parents ou d'une personne mandatée par procuration	Oui suivi de l'enfant pendant 3 ans	Non (recours à un accompagnateur-traducteur fortement conseillé en cas d'adoption)
COLOMBIE	Enfants âgés de - de 18 ans (Majoritairement des enfants de 1 à 7 ans)	Avoir au moins 25 ans Une différence d'âge d'au moins 15 ans	Oui (l'adoption par des concubins n'est pas autorisée)	Oui	Non	Les adoptants peuvent avoir ou pas un ou des enfant(s) légitime(s) ou adopté(s)	La présence des deux parents sur place est obligatoire	Oui suivi de l'enfant sur une durée d'un an	Oui (Dossier impérativement transmis par l'AFA ou un OAA)
VIETNAM	Enfants de moins de 15 ans (particulièrement des nourissons de 6 à 15 mois)	Une différence d'âge d'au moins 20 ans	Non	Oui	Non	Les adoptants peuvent avoir ou pas un ou des enfant(s) légitime(s) ou adopté(s)	Déplacement au Viêt Nam obligatoire pour la remise officielle de l'enfant	Oui	Oui

PAYS D'ORIGINE	PROFIL DES ENFANTS GENERALEMENT PROPOSES	AGE REQUIS	OBLIGATION DE MARIAGE	PERSONNE SEULE ACCEPTEE OU NON	OBLIGATION DE CERTIFICAT D'INFERTILITE	PRESENCE D'ENFANT(S) AU FOYER	DEPLACEMENT DANS LE PAYS D'ORIGINE ET DUREE DU SEJOUR	RAPPORTS DE SUIVI	EXIGENCES RELATIVES AUX INTERMEDIAIRES
CHINE	. Enfants de moins de 14 ans (les enfants de + de 3 ans ne sont plus proposés à l'adoption)	30 à 50 ans (la limite d'âge est repoussée à 55 ans pour l'adoption d'enfant (s) à particularités)	Oui	Non	Non	Les adoptants peuvent avoir ou pas un ou des enfant(s) légitime(s) ou adopté(s)	La présence des deux parents sur place est obligatoire	Oui 2 rapports	Oui (Dossier impérativement transmis par l'AFA ou un OAA)
UKRAINE	. Enfants mineurs uniquement (Majoritairement des enfants de 1 à 7 ans)	. Avoir la majorité . . Une différence d'âge + de 15 ans - de 45 ans	Oui	Non	Non	Les adoptants peuvent avoir ou pas un ou des enfant(s) légitime(s) ou adopté(s)	La présence des deux parents sur place est obligatoire	Oui suivi jusqu'à la majorité de l'enfant	Non
MALI	. Enfants âgé de moins de 5 ans	Avoir au moins 30 ans	Oui	(Même si la loi le permet, difficile pour les hommes célibataires)	Non	. Pas d'enfant légitime pour les couples . Pas d'enfant pour les célibataires	La présence des deux parents sur place est obligatoire	Oui suivi périodique	Oui (Dossier impérativement transmis par l'AFA)
COTE D'IVOIRE	. Enfants de moins de 18 ans . Consentement obligatoire pour les enfants de + de 16 ans	. Au moins un des conjoints doit avoir + de 30 ans (un écart d'âge de + de 15 ans est obligatoire)	Oui	Oui	Non	Les candidats sans enfant ou stériles sont prioritaires	Non	Non	Non